

Connaissance des Conventions de Genève

par J. de Preux

Il est fou de vouloir être sage tout seul.

Dans un monde que l'on dit livré de plus en plus à la violence, à l'ambition, à la compétition, à la contestation et à leurs séquelles, qu'est-ce que la Croix-Rouge ?

Faut-il se représenter les Conventions de Genève comme un îlot de verdure, préservé comme on préserve des richesses naturelles, un bien culturel ? On pense à ces vitrines abritant des bibelots précieux : « ne pas toucher ».

On pense aussi à ces voyageurs emportés par un express à une vitesse vertigineuse ; à peine ont-ils eu le temps de saisir du regard ce verger, ce clocher, cet arbre chargé de promesses que déjà ils sont ailleurs, plus loin, au-delà. Paradoxe ou antithèse ? Penchons pour l'antithèse.

On a coutume de dire que les Conventions de Genève ne sont pas appliquées parce qu'elles ne sont pas connues. C'est un défaut majeur, mais facilement remédiable.

Il en irait autrement si les Conventions de Genève n'étaient pas appliquées parce qu'elles sont « déphasées », parce que le mouvement qu'elles tendent à imprimer ne parvient pas à se conjuguer, à s'inscrire dans le mouvement général qui a tendance à tout emporter.

Blessés ! ralentir ! Prisonniers de guerre ! ne pas dépasser ! Civils ! contourner ! Il faut du temps pour respecter toutes ces injonctions. Mais où faut-il le prendre le temps ? Il n'y a pas de

banque du temps. La médecine a fait d'immenses progrès, elle a allongé la vie humaine ; on a donc du temps.

On a du temps, c'est vrai, mais on n'a pas le temps d'attendre. Car celui qui attend risque de ne jamais arriver. C'est pourquoi il est fou de vouloir être sage tout seul.

On dira alors qu'il ne faut surtout pas se « déphaser ». Si l'homme ou l'humanité accélère, il faut accélérer aussi en imposant, à cette accélération, le respect des Conventions de Genève.

L'homme veut aller plus vite, plus loin, plus haut ; qu'à cela ne tienne, pourvu qu'il respecte les Conventions de Genève : soins aux blessés, respect aux prisonniers, protection aux civils. Mais alors revient le même problème et l'homme s'aperçoit qu'il ne peut pas penser seulement à aller plus vite, plus loin et plus haut, car il perd du temps quand il soigne les blessés, il se limite momentanément quand il respecte les prisonniers, il se penche quand il protège le civil. Ainsi posé, c'est insoluble.

C'est pourquoi les Conventions de Genève ont nécessairement, dans le monde d'aujourd'hui, un certain caractère d'antithèse.

A l'époque des superstitions parfois extravagantes, on a dit de certains ministres de la religion qu'ils étaient d'utiles « garde-fous ». A l'époque de la vitesse, ne peut-on dire des Conventions de Genève qu'elles sont un « garde-contrôle » ? Le symbole de la vitesse, c'est la lumière, et la lumière fascine jusqu'à éblouir. Il faut savoir se protéger, même de la lumière. Mais pour être efficaces, ces injonctions des Conventions de Genève ne doivent pas être considérées comme un bijou dans un écrin, que l'on porte les jours de grand appareil, et que l'on range dans un « safe » le reste du temps. Elles doivent, pour ceux qui sont appelés à les respecter, être l'habit de tous les jours. Ce n'est pas trop.

Il faut se garder de les considérer comme un casque antichoc pour opérations exceptionnellement risquées. La vie d'aujourd'hui est un risque en mouvement. Il s'agit de « s'habituer » à vivre avec les Conventions de Genève ; des blessés, des prisonniers, des civils « occupés », il y en a partout. Il y a également soi-même. C'est cette difficulté qu'il faut chercher à surmonter d'abord, et c'est l'antithèse. Une fois libéré quelque peu, il doit être possible de libérer quelque peu un autre.

CONNAISSANCE DES CONVENTIONS DE GENÈVE

Ainsi, les Conventions de Genève ne seront pas un flot de verdure pour touristes de passage, ni l'huile qui graisse les rouages d'une machine déjà aux limites des réflexes de l'homme.

On revient ainsi aux sources. La Convention de Genève a été créée à cause de l'incurie de l'intendance face aux amas de blessés que les circonstances du temps entraînaient. Les Conventions de Genève sont aujourd'hui nécessaires en raison de l'incurie humaine dans laquelle le surdéveloppement technique nous entraîne.

« Qu'importe à l'homme de gagner le monde s'il perd son âme » ; on pourrait ajouter pour les sceptiques : et lui-même avec.

Jean de PREUX
Conseiller juriste au CICR